

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garde'rrire-Centre Éducatif de Cocagne Inc.	Numéro de permis 2019494	Date d'inspection Le 18 octobre 2024	
Nom de l'établissement La Garde'rrire-Centre Éducatif de Cocagne		Numéro de téléphone (506) 345-1800	
Adresse 4783 route 134 Cocagne NB E4R 2Y2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfants-personnes éducatrices
- Les vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
- La routine quotidienne (1 heure à l'extérieur par période de 4 heures lorsque la majorité des enfants sont présents et si les conditions météorologiques le permettent). Au moment de l'inspection de surveillance, le ciel était ensoleillé avec une température de 9 degrés Celsius. Tous les enfants y compris les bébés sont allés dehors.
- La nourriture apportée de la maison porte une étiquette avec le nom de chaque enfant.
- De l'eau était disponible dans toutes les classes.
- Des marchepieds et des sièges percés sont fournis dans les toilettes pour les enfants qui en ont besoin.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps dans les toilettes.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer les enfants jouer à des jeux libres à l'intérieur, le lavage des mains, les toilettes, la collation (boite à diner), une activité dirigée (apprendre aux enfants à l'habiller comme il faut pour aller dehors) et les jeux libres à l'extérieur.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 octobre 2024

Date

original signé par
Céline LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 octobre 2024

Date